

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SPORT - IMBASCIATORE E IMBASCIATORI SPURTIVI**  
**DI CORSICA : AJOUT DE LA CATEGORIE « JUGES**  
**ET ARBITRES » ET INDIVIDUALISATION**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Par délibération n° 19/261 AC du 26 juillet 2019, l'Assemblée de Corse a approuvé la création d'un nouveau dispositif dénommé Imbasciatrice è Imbasciatori Spurtivi di Corsica.

Ce dispositif vise à sélectionner sur des périodes de deux années, 6 représentants parmi des sportifs listés (inscrits sur la liste actualisée du Ministère des Sports) ou ayant réalisé des performances de niveau national ou international.

Ces ambassadeurs officieront en tant que diffuseurs des valeurs du sport lors d'évènements sportifs ou de rassemblements au profit de la jeunesse (6 représentations au minimum).

Par année de mandat, une bourse de 4 000 € sera accordée.

Il est rappelé que le renouvellement d'un mandat n'est possible qu'une seule fois.

Par souci de représentativité, 3 catégories ont été retenues :

- les 15-18 ans ; 1 homme et 1 femme
- les 18-30 ans : 1 homme et 1 femme
- 2 athlètes en situation de handicap

Un appel à candidature a donc été lancé par la Collectivité de Corse avec comme échéance de retour le 2 octobre 2019.

Sur les 17 lettres de candidatures réceptionnées, 11 ont été présélectionnées par le jury composé :

- de la Conseillère Exécutive en charge de la Jeunesse, du Sport, de l'Égalité Femme-Homme, du Handicap, de l'Innovation Sociale et de la Vie associative,
- du Président du Conseil d'Administration du Centre du Sport et de la Jeunesse Corse,
- d'un représentant de la Direction des Sports de la Collectivité de Corse,
- d'un représentant du Centre du Sport et de la Jeunesse Corse,
- d'un journaliste sportif membre de l'Union Nationale des Journalistes Sportifs,
- d'un représentant du mouvement sportif.

11 entretiens ont donc été réalisés par ce même jury le vendredi 8 novembre 2019 et ont permis de désigner les 6 premiers « Imbasciatrice è Imbasciatori Spurtivi di Corsica ».

Catégorie « 15-18 ans » : Francescu Maria CAMOIN (VTT Enduro)  
Laura DELOGU (Kick-boxing)

Catégorie « 18-30 ans » : Christophe CHARLIER (Moto)  
Alexandra FERACCI (Karaté)

Catégorie « HandiSport » : Bastien CARACCIOLI (Trail)  
Thierry CORBALAN (Natation)

Une autre candidature, celle de M. Florian DELLA TOMASINA (19 ans et arbitre en championnat national) a particulièrement retenu l'attention des membres du jury et est à l'origine de ce présent rapport.

Son intervention a rappelé l'indispensable rôle des juges et arbitres de haut niveau, fonctions souvent en mal de vocation et régulièrement confrontées à de bien navrantes situations.

Il est ainsi proposé, dans cette période transitoire et dans l'attente de modification du règlement des aides sport qui entérinerait, courant 2020, officiellement la création d'une 4<sup>ème</sup> catégorie dédiée aux fonctions de « juges et arbitres de haut niveau », de permettre pour un mandat réduit à 12 mois, d'officialiser dès à présent cette nomination, et d'autoriser l'affectation complémentaire de 4 000 euros afférente.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.